



CATALOGUE DE FORMATIONS

*Retrouvez toutes les formations proposées par **Défi Consult & Formations**.*

DÉFI CONSULT & FORMATIONS

151 RUE DU 1ER MAI
92000 NANTERRE

Isabella DE MOURA

Responsable formations

Mail : isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Tél. : 01.56.47.01.40

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
CHAPITRE 1 PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ DÉFI CONSULT & FORMATIONS	5
1. Présentation générale.....	6
2. Nos certifications.....	7
CHAPITRE 2 SYNTHÈSE DE NOS FORMATIONS	8
1. Formation Propreté & Hygiène.....	10
2. Formation Santé & Sécurité	11
CHAPITRE 3 PROPOSITIONS TARIFAIRES DES FORMATIONS	29
1. Proposition Tarifaire des Formations	30
CHAPITRE 4 MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA FORMATION.....	31

PRÉAMBULE



PRÉAMBULE

Défi Consult & Formations a mis en place trois volets de formation et une formation spécifique aux écogestes.

A travers notre filiale **Défi Consult & Formations**, nous proposons un large panel de formations afin de permettre aux salariés des formations à la prise de poste et tout au long du contrat.

CHAPITRE 1

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ DÉFI CONSULT & FORMATIONS

1. Présentation générale



UN ENGAGEMENT FORT ET AFFIRMÉ



NOMBRE DE SALARIES
FORMES EN 2024

568



NOMBRE DE SALARIES
SATISFAITS EN 2024

568



CLIENTS SATISFAITS

100 %

2. Nos certifications

La société **Défi Consult & Formation** est un organisme de formation certifié **QUALIOPI**. Cette accréditation est délivrée par un organisme certificateur et atteste de la qualité des processus mis en œuvre par les organismes de formation.



QUALIOPI
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CERTIFICAT

N° CPS RNCQ 0225 - REV 05

I.Cert atteste que

DEFI CONSULT & FORMATIONS

151 Rue du 1er Mai 92000 NANTERRE

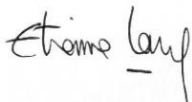
Numéro d'enregistrement d'activité (NDA) : 11922470392
Numéro de SIREN : 812988343

est titulaire de la certification Qualiopi, selon les exigences de la certification visées à l'article L.6316-1 du code du travail, pour son processus de réalisation des catégories d'actions de développement des compétences suivantes :

- ☒ Actions de formation (AF)
- ☐ Bilans de compétences (BC)
- ☐ Actions permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
- ☐ Actions de formation par apprentissage (CFA)

Date de début de validité : **22/09/2024** Date d'échéance de la certification : **21/09/2027**
Date d'émission du présent certificat : **26/08/2024**

I.Cert
Institut de Certification
Parc d'Affaires - Espace Performance - Bâtiment K
35760 Saint-Griegoire - www.icert.fr


Etienne LAMY
Directeur opérationnel d'I.Cert


Accréditation
n°5-0531 portée
disponible sur
www.cofrac.fr

Programme de certification : décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle, décret n°2019-565 du 6 juin 2019 modifié relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, arrêté du 6 juin 2019 modifié relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du code du travail, arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, guide de lecture du Référentiel national qualité en vigueur, Questions-Réponses en vigueur publié sur le site du Ministère du Travail, règlement d'usage de la marque française de garantie n°4704889 «Qualiopi» et sa charte d'usage publiés sur le site du Ministère du Travail, programme de certification Qualiopi d'I.Cert dans sa version en vigueur disponible sur www.icert.fr (dispositif de certification d'I.Cert CPS RNCQ DR 01 et référentiel de certification d'I.Cert CPS RNCQ DR 02).

CPS RNCQ FR 01rev11

CHAPITRE 2

SYNTHÈSE DE NOS FORMATIONS

	Type	Intitulé	Prérequis	Nombre de personnes	Durée	Mots clés du programme
Propreté & Hygiène	Connaître sa mission	Formation terrain	Maîtrise de langue française	1 à 4 personnes	3h30	Bases du nettoyage, attitudes de service et organisation chariot, protocoles sanitaires, bureaux, application des bons gestes et postures
Santé & Sécurité	Habilitation électrique	BS BE Manoeuvre	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	14h	Travaux simple (changement d'ampoule, de prise, petit raccordement) et opération de manœuvre (armer, désarmer sur disjoncteur)
		B0 HO	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	7h	Travaux dans un environnement électriques Basse Tension (<1000V)
		BR BC B2V	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	21h	Connaître les dangers de l'électricité et analyser les risques électriques
	Autolaveuse	Utilisation de l'autolaveuse autotractée	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	7h	Utiliser une autolaveuse de manière efficace en respectant les règles de sécurité
	Travail en hauteur	Travail en hauteur et port du harnais	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	7h	Consignes de sécurité inhérentes aux postes de travail en hauteur
	Conduite en sécurité des nacelles de toit sur rails	R433	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	7h	Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite des nacelles suspendues en fonction des consignes de sécurité
	Montage, vérification et utilisation des échafaudages roulants	R457	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	7h	Monter, utiliser et démonter des échafaudages roulants en toute sécurité
	CACES <i>Formation Certifiante</i>	R486 – Catégorie A	Maîtrise de langue française	Max 6 personnes	21h	Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux élévateurs de personnel à nacelle
		R486 – Catégorie B	Maîtrise de langue française	Max 6 personnes	21h	Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux élévateurs de personnel à nacelle
		R489 – Catégorie 1B	Maîtrise de langue française	Max 6 personnes	21h	Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux chariots
		R489 – Catégorie 3	Maîtrise de langue française	Max 6 personnes	21h	Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux chariots

1. Formation Propreté & Hygiène

1.1 Connaître sa mission

OBJECTIFS

- Respecter les techniques de nettoyage
- Respecter les consignes du client
- Respecter les mesures de sécurité

PROGRAMME

Les techniques de nettoyage

- Suivant le secteur du salarié, observer et corriger les techniques de nettoyage
Essuyage, balayage humide, lavage des sols, l'aspiration des sols
L'entretien du sanitaire, l'entretien d'un bureau
- Repositionner les bases du nettoyage
Cercle de sinner
Dosage
Reconnaître les salissures
Reconnaître les supports à entretenir

Le respect des consignes chez le client

- Rappel du règlement intérieur et plan de prévention
- Des obligations chez notre client : Discrétion, politesse, amabilité, ...
- La préparation du matériel
- Contrôler sa prestation : les notions de l'auto-contrôle

Les mesures de sécurité

- Savoir lire une fiche Produit
- L'utilisation des produits
- Le rangement du matériel
- Le rangement des produits

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité Pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maitrise de la langue française	Tous publics	Alternance de formation théorie et pratique	En centre de formation ou sur site client	1 à 4 personnes	3h30	7 jours avant la formation

2. Formation Santé & Sécurité

2.1 Formation à l'habilitation électrique BS, BE (Manœuvre)

OBJECTIFS

Mettre en place des mesures de prévention en vue d'assurer la sécurité des personnes contre les dangers d'origine électrique lorsqu'elles effectuent un travail dans un environnement électrique.

PROGRAMME

- L'habilitation électrique
- Les notions élémentaires d'électricité
- Les effets du courant électrique
- Les différents types d'accident électrique
- La protection intégrée à la conception des installations
- L'évaluation et la prévention des risques
- Les différents domaines de tension
- Les zones d'investigation et de voisinage
- Les différents acteurs
- Les opérations élémentaires du BS et BE Manœuvre
- Les équipements de protection
- Les accidents électriques
- Les incendies d'origine électrique

EVALUATION THEORIQUE ET PRATIQUE

ÉPREUVE THEORIQUE (20 par habilitation, des questions sur les connaissances suivantes)

- Les dangers de l'électricité,
- Les appareillages électriques,
- Les distances et les ZONES D'ENVIRONNEMENT,
- La limite des MANŒUVRES.
- La limite des INTERVENTIONS BT DE REMPLACEMENT ET DE RACCORDEMENT
- Les procédures d'INTERVENTIONS

ÉPREUVE PRATIQUE (2 mises en situation minimum sur les compétences suivantes et en fonction des tâches confiées)

- Effectuer la mise hors service d'un équipement (moteur, machine, etc.).
- Effectuer une MANŒUVRE de CONSIGNATION.
- Effectuer un remplacement d'un fusible ;
- Effectuer un remplacement d'une lampe (code IP2X ou non) ou d'un accessoire d'un appareil d'éclairage;
- Effectuer une intervention de remplacement d'un socle de prise de courant ou d'interrupteur
- Assurer le raccordement électrique d'un matériel sur un circuit en attente protégé et mise hors tension (cumulus...);
- Effectuer un réarmement d'un dispositif de protection

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maitrise de la langue française	Tous Publics	Alternance de formation théorie et pratique	En centre de formation ou sur site client	4 à 10 personnes	14h00	7 jours avant la formation

2.2 Formation à l'habilitation électrique H0 B0

OBJECTIFS

Mettre en place des mesures de prévention en vue d'assurer la sécurité des personnes contre les dangers d'origine électrique lorsqu'elles effectuent un travail dans un environnement électrique.

PROGRAMME

- L'habilitation électrique
- Les notions élémentaires d'électricité
- Les effets du courant électrique
- Les différents types d'accident électrique
- La protection intégrée à la conception des installations
- L'évaluation et la prévention des risques
- Les différents domaines de tension
- Les zones d'investigation et de voisinage
- Les différents acteurs
- Les opérations élémentaires du H0 B0
- Les équipements de protection
- Les accidents électriques

EVALUATION THEORIQUE ET PRATIQUE

EPREUVE THÉORIQUE (15 questions sur les connaissances suivantes) :

- Les dangers de l'électricité,
- Les distances et zones d'environnement
- La limite des opérations associées au symbole objet de l'habilitation électrique
- Les mesures et protections collectives

EPREUVE PRATIQUE

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation (armoires, local ou champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
- Rendre compte de l'opération réalisée, suivant le cas échéant, auprès de : (chantier, travaux, exploitation électrique, consignation ou de son employeur)
- Maîtriser la manipulation de matériels et outillage dans un environnement électrique
- Baliser et surveiller la zone des opérations

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de langue française	Tous Publics	Alternance de formation pratique et théorique	En centre de formation ou sur site client	4 à 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

2.3 Formation à l'habilitation électrique BR BC B2V

OBJECTIFS

Être capable de connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique, d'intégrer la prévention dans l'organisation de travail, de mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur et de connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

PROGRAMME

Module tronc commun

- Effets du courant électrique sur le corps humain
- Noms et limites des différents domaines de tension
- Zones d'environnement et leurs limites
- Appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Principe d'une habilitation
- Définition des symboles d'habilitation
- Contenu d'un titre d'habilitation
- Rôles de chacun
- Symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser
- Prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées

Module BR – Intervention BT générales

- Fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Différentes interventions BT générales et les interventions BT élémentaires et les limites respectives de leur domaine
- Informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
- Chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
- Consignes données par le chargé d'exploitation électrique
- Rendre compte de son activité
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT
- Matériel et l'outillage appropriés
- Documents applicables dans le cadre des interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.)
- Documents applicables dans le cadre des interventions BT
- Mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT
- Zone des interventions BT
- Risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT (mise en place de nappe isolante, etc.)
- Procédures d'intervention BT pour une réalisation en sécurité
- Opérations de consignation et les documents associés
- Opérations de consignation
- Zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)
- Opération de dépannage
- Opération de mesurage et essai
- Opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension
- Risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Module BC – Consignation en Basse Tension

- Fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux
- Documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (attestation de consignation en une étape, attestation de consignation en deux étapes)
- Chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
- Chargé de travaux et échanger les informations nécessaires
- Opérations de consignation
- Consignation en une étape et la consignation en deux étapes sur différents types de matériels.
- Risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Module BC – Consignation en Basse Tension

- Différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
- Rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique
- Exécutants : respecter les instructions données par le chargé de travaux, rendre compte de son activité
- Chargés de travaux : Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires, respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou par le chargé de consignation, rendre compte de son activité
- Différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.)
- Prescriptions d'exécution des travaux
- Zone de travail (pour B2 et B2V)
- Risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT (mise en place de nappe isolante, etc. - pour B1V et B2V)
- Respecter la zone de travail
- Fonctions des matériels électriques BT, TBT
- Documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
- Documents applicables dans le cadre des travaux, (pour les chargés de travaux)
- Attestation de première étape de consignation
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
- Matériel et outillage appropriés
- Ouvrages, installations et zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)
- Mesures de prévention à observer lors d'un travail
- Règles et instructions de sécurité
- Travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension
- Deuxième étape de consignation
- Risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Instructions de sécurité spécifiques aux essais (pour B2V Essai)
- Instructions de sécurité

- Risques pour une situation donnée et correspondant aux essais

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	4 à 10 personnes	21h00	7 jours avant la formation

2.4 Formation à l'utilisation de l'autolaveuse autotractée

OBJECTIFS

Utiliser les autolaveuses de façon efficace en respectant les règles de sécurité.

PROGRAMME

Distinguer et identifier les différentes autolaveuses

- Leurs caractéristiques et technologie
- Le système à la brosse, au disque ou au rouleau
- Les contrôles avant réalisation de la prestation
- La maintenance de base

Entretenir l'autolaveuse

- La maintenance quotidienne, la maintenance des batteries
- Le stockage
- Les causes de pannes

Appliquer les méthodes de travail, les règles d'hygiène et de sécurité

- La manipulation et l'ergonomie
- La connaissance et le fonctionnement des équipements
- Les méthodes de travail
- La définition d'un circuit de réalisation, le balisage et la prévention
- La gestion des économies d'eau et des eaux usées
- La conduite en milieu encombré et en présence de clients
- La rationalisation des parcours
- Les exercices de précision
- Les risques électriques
- Le lavage des mains et les moyens de protection de l'utilisateur

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	4 à 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

2.5 Formation travail en hauteur et port du harnais

OBJECTIFS

À la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de mettre en application les consignes de sécurité inhérentes aux postes de travail en hauteur.

PROGRAMME

Enseignements théoriques

- Règlementation : définition d'un poste de travail en hauteur, obligations générales de l'employeur et des travailleurs, accidents de travail et responsabilités des différents acteurs
- Règlementation spécifique aux EPI destinés au travail en hauteur (harnais, longes, autres dispositifs antichute, ancrages...)
- Caractéristiques et règles d'utilisation : des échelles et escabeaux, des échafaudages, des plateformes élévatrices, PIRL et PIR
- Consignes de sécurité

Enseignements pratiques

- Mise en œuvre des principes de sécurité sur un poste de travail en hauteur. Les exercices pratiques sont obligatoirement les mêmes pour tous les participants. Ils comportent notamment : utilisation d'une PIRL, d'un escabeau et d'une échelle, montage d'un échafaudage roulant type MDS et évolution en hauteur
- Vérification visuelle et port ajusté du harnais, évolution et pose de garde-corps sur une installation pédagogique en hauteur, équipée d'un dispositif de retenue, comportant des différences de niveaux et un espace confiné
- Bilan de formation

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de langue française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	4 à 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : zone d'évolution en hauteur, chaussures de sécurité, chasuble haute visibilité, gants de manutention, casque de protection avec jugulaire, harnais de sécurité et double-longe, salle de formation, vidéoprojecteur et documentation.

2.6 Formation conduite en sécurité des nacelles de toit sur rails R433

OBJECTIFS

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite des nacelles suspendues en fonction des consignes de sécurité interne établies par l'employeur en vue de l'obtention d'une autorisation interne.

PROGRAMME

Enseignements théoriques

- Les obligations du constructeur, législation et recommandation
- Les obligations et responsabilités de l'employeur et de l'utilisateur
- Technologie des différents organes de la nacelle suspendue
- Avantages et inconvénients de la nacelle suspendue
- Limite d'utilisation des nacelles suspendues en sécurité en fonction de la météorologie
- Les principaux risques
- Vérifications journalières, entretien courant, les organes de sécurité
- Utilisation des commandes de secours
- Règles d'utilisation, de déplacement

Enseignements pratiques

- Examen d'adéquation avec le travail à effectuer
- Vérifications journalières, essais, prise de poste
- La montée et la descente depuis les nacelles suspendues
- Positionnement
- Maîtrise et stabilisation en fonction des différents travaux à effectuer
- Exercices divers d'élévation
- Déplacement en mouvement combiné, atteinte d'objectifs
- Manœuvres de sauvetages
- Respect des règles
- Fin de poste

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Feuille de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : **Isabella DE MOURA** / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité Pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	4 à 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

2.7 Formation montage, vérification et utilisation des échafaudages roulants R457

OBJECTIFS

À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de monter, d'utiliser et de démonter des échafaudages roulants en toute sécurité. La formation, ses objectifs et son contenu correspondent aux exigences du code de travail. Elle s'appuie sur les principes recommandés par la R457, mais il ne s'agit pas d'une formation conventionnée par l'Assurance Maladie.

PROGRAMME (conformément à la recommandation de la CNAM)

Enseignements théoriques

- Définition du besoin et des contraintes du site; Caractéristiques réglementaires et notice d'utilisation
- Plan de montage, de démontage ou de transformation de l'échafaudage; Risques liés aux opérations
- Mesures de prévention des risques de chutes de personnes ou d'objets ; Mesures de sécurité en cas de changement des conditions météorologiques
- Conditions en matière d'efforts de structure admissibles; Sécurité lors du montage, du démontage ou de la transformation
- Consignes de sécurité

Enseignements pratiques

- Montage et démontage d'un échafaudage roulant
- Mise en œuvre des principes de sécurité sur le poste de travail
- Bilan de la formation

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Feuille de présence
- Moyens d'encadrement : organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un service relations clients, d'un service administratif, d'un service qualité et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs
- Moyens d'évaluation : le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen d'une fiche standardisée correspondant à une procédure intégrée au système qualité de l'organisme

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	4 à 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : salle de formation, vidéoprojecteur, documentation, échafaudage roulant conçu pour le montage/démontage en sécurité (MDS), casque avec jugulaire, chaussures de sécurité, harnais avec système de retenue antichute et longe, chaussures de sécurité, gilet haute visibilité et gants de manutention.

2.8 Formation CACES R486 – Catégorie A (Nacelle PEMP – Élévation verticale) – RS5084

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation et à la conduite en sécurité des plates formes élévatrices mobiles de personnel PEMP que ce soit en termes de savoir-faire ou de prévention des risques

PROGRAMME (conformément à la recommandation de la CNAM)

Enseignements théoriques

- Les obligations des constructeurs
- Les obligations des employeurs et les responsabilités des constructeurs CIVILE/PENALE
- Les catégories de machine
- Les avantages et inconvénients de chaque catégorie
- Les différents organes d'une PEMP
- Les éléments d'adéquation
- Les règles de stabilité et de mise en œuvre
- Distance avec les câbles électriques
- Les règles de conduite et de stationnement
- Les organes de sécurité et de vérifications à effectuer
- Procédures de secours
- Les risques liés à l'utilisation d'une PEMP
- Utilisation des EPI

Enseignements pratiques

- Prise de poste sur l'appareil
- Vérification des sécurités
- Stabilisation (nacelle de catégorie 1A)
- Manœuvre en mode translation (nacelle 3A)
- Procédure de sauvegarde
- Fin de poste
- Opération de maintenance de son ressort

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Mise en situation pratique pour évaluer les acquis en cours de formation
- Réussite à 70% minimum : questionnaire à choix multiples (QCM), examen pratique de manipulation d'une PEMP
- Maximum de 6 UT de tests pratiques par jour d'évaluation et par testeur
- Évaluation à chaud du niveau de satisfaction immédiat des participants
- Une évaluation à froid peut-être conduite si prévue à la convention de formation
- Délivrance d'une attestation de formation
- Délivrance du CACES R486 CAT A (si réussite aux évaluations) valide durant une période de cinq ans
- Nom du certificateurs CACES : ECN

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 6 personnes	21h00	7 jours avant la formation

2.9 Formation CACES R486 – Catégorie B (Nacelle PEMP – Élévation multidirectionnelle) – RS5082

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation et à la conduite en sécurité des plates formes élévatrices mobiles de personnel PEMP que ce soit en termes de savoir-faire ou de prévention des risques.

PROGRAMME (conformément à la recommandation de la CNAM)

Enseignements théoriques

- Les obligations des constructeurs
- Les obligations des employeurs et les responsabilités des constructeurs CIVILE/PENALE
- Les catégories de machine
- Les avantages et inconvénients de chaque catégorie
- Les différents organes d'une PEMP
- Les éléments d'adéquation
- Les règles de stabilité et de mise en œuvre
- Distance avec les câbles électriques
- Les règles de conduite et de stationnement
- Les organes de sécurité et de vérifications à effectuer
- Procédures de secours
- Les risques liés à l'utilisation d'une PEMP
- Utilisation des EPI

Enseignements pratiques

- Prise de poste sur l'appareil
- Vérification des sécurités
- Stabilisation (nacelle de catégorie 1B)
- Manœuvre en mode translation (nacelle 3B)
- Procédure de sauvegarde
- Fin de poste
- Opération de maintenance de son ressort

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Mise en situation pratique pour évaluer les acquis en cours de formation
- Réussite à 70% minimum : questionnaire à choix multiples (QCM), examen pratique de manipulation d'une PEMP
- Maximum de 6 UT de tests pratiques par jour d'évaluation et par testeur
- Évaluation à chaud du niveau de satisfaction immédiat des participants
- Une évaluation à froid peut être conduite si prévue à la convention de formation
- Délivrance d'une attestation de formation
- Délivrance du CACES R486 CAT B (si réussite aux évaluations) d'une durée de validité de cinq ans
- Nom du certificateur CACES : ECN

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 6 personnes	21h00	7 jours avant la formation

Formation CACES R489 – Catégorie 1B (Gerbeurs à conducteur porte) – RS5057

OBJECTIFS

- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux chariots conformément à l'article R 4323-55 du Code de Travail
- Pouvoir obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) des chariots afin de recevoir l'autorisation de conduite (art. R 5323-56 du code du travail) délivrée par l'employeur, conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998 et à la recommandation R 489 de la CNAM

PROGRAMME (conformément à la recommandation de la CNAM)

Enseignements théoriques

- Les instances INRS, CRAM, Direction du Travail
- Les différentes catégories de chariots
- Les principaux organes
- Les pictogrammes
- Les panneaux de signalisation
- Les sources d'énergie
- Les vérifications obligatoires
- Équilibre et centre de gravité
- Capacité du chariot
- Règles de sécurité de conduite
- Consignes d'utilisation des chariots

Enseignements pratiques

- Prise en main du chariot
- Prise de poste et vérifications
- Fin de poste
- Conduite en marche AV et AR
- Conduite à vide et en charge
- Prise et dépose de charges palettisées au sol
- Chargement et déchargement de camion par l'arrière
- Opération de maintenance de son ressort
- Circuler et s'arrêter sur un plan incliné en charge
- Manipulation de charges longues et volumineuses
- Stockage et déstockage en palettier (>1.2m)
- Chargement latéral de camion
- Les gestes de conduite en sécurité

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Mise en situation pour évaluer les acquis en cours de formation
- Réussir à 70% minimum :
 - Questionnaire à choix multiples (QCM)
 - Examen pratique de manipulation des chariots de catégorie 1B
- Maximum 6 UT de tests pratiques par jour d'évaluation et par testeur
- Délivrance du CACES 5489 catégorie 1B d'une durée de validité de cinq ans
- Nom du certificateur CACES : RIS FORMATION

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française, Aptitude médicale vérifié	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 6 personnes	21h00	7 jours avant la formation

2.10 Formation CACES R489 – Catégorie 3 (Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux) – RS5054

OBJECTIFS

- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux chariots conformément à l'article R 4323-55 du Code de Travail
- Pouvoir obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) des chariots afin de recevoir l'autorisation de conduite (art. R 5323-56 du code du travail) délivrée par l'employeur, conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998 et à la recommandation R 489 de la CNAM

PROGRAMME (conformément à la recommandation de la CNAM)

Enseignements théoriques

- Les instances INRS, CRAM, Direction du Travail
- Les différentes catégories de chariots
- Les principaux organes
- Les pictogrammes
- Les panneaux de signalisation
- Les sources d'énergie
- Les vérifications obligatoires
- Équilibre et centre de gravité
- Capacité du chariot
- Règles de sécurité de conduite
- Consignes d'utilisation des chariots

Enseignements pratiques

- Prise en main du chariot
- Prise de poste et vérifications
- Fin de poste
- Conduite en marche AV et AR
- Conduite à vide et en charge
- Prise et dépose de charges palettisées au sol
- Chargement et déchargement de camion par l'arrière
- Opération de maintenance de son ressort
- Circuler et s'arrêter sur un plan incliné en charge
- Manipulation de charges longues et volumineuses
- Capacité nominale ≤ 6 tonnes
- Chargement latéral de camion
- Les gestes de conduite en sécurité

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Mise en situation pour évaluer les acquis en cours de formation
- Questionnaire à choix multiples (QCM)
- Examen pratique de manipulation des chariots de catégorie 3
- Maximum 6 UT des tests pratiques par jour d'évaluation et par testeur
- Délivrance du CACES R489 catégorie 3 d'une durée de validité de cinq ans
- Nom du certificateur CACES : ECN

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 6 personnes	21h00	7 jours avant la formation

CHAPITRE 3

PROPOSITIONS TARIFAIRES DES FORMATIONS

1. Proposition Tarifaire des Formations

TECHNIQUES DE NETTOYAGE	PRIX
Connaître sa mission	A partir de 900 € / jour

PRÉVENTION A LA SECURITE AU TRAVAIL	PRIX
Formation habilitation électrique BS, BE (MANOEUVRE)	A partir de 651 € / Personne A partir de 1700 € / Groupe
Formation habilitation électrique H0 B0	A partir de 298 € / Personne A partir de 931 € / Groupe
Formation habilitation électrique BR BC B2V	A partir de 1100 € / Personne
Formation à l'utilisation de l'autolaveuse autotractée	A partir de 1500 € / Groupe
Formation travail en hauteur et port du harnais	A partir de 519 € / Personne A partir de 997 € / Groupe
Formation conduite en sécurité des nacelles de toit sur rails R433	A partir de 1 143 € / Groupe
Formation montage, vérification et utilisation des échafaudages roulants R457	A partir de 360 € / Personne A partir de 923 € / Groupe
Formation CACES R486 – Catégorie A (Nacelle PEMP – Élévation verticale)	A partir de 712 € / Personne
Formation CACES R486 – Catégorie B (Nacelle PEMP – Élévation multidirectionnelle)	A partir de 712 € / Personne
Formation CACES R489 – Catégorie 1B (Gerbeurs à conducteur porte)	A partir de 912 € / Personne
Formation CACES R489 – Catégorie 3 (Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux)	A partir de 912 € / Personne

Chaque formation fait l'objet de la remise d'une documentation en fin de stage et de la délivrance d'un certificat de réalisation.

Modalité et délai d'accès : Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 7 jours avant la formation

Ces montants ne prennent pas en compte les frais annexes (transport, hébergement...).

DÉFI CONSULT & FORMATIONS est non assujetti à la TVA et propose des montants nets à payer.

CHAPITRE 4

MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA FORMATION

Modalités d'inscription à la formation

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Thème choisi :

Période souhaitée :

Pour une autre demande, hors catalogue, merci de compléter le cadre ci-dessous, nous prendrons contact avec vous :

Signature et date :

Merci de retourner ce document à l'adresse suivante :

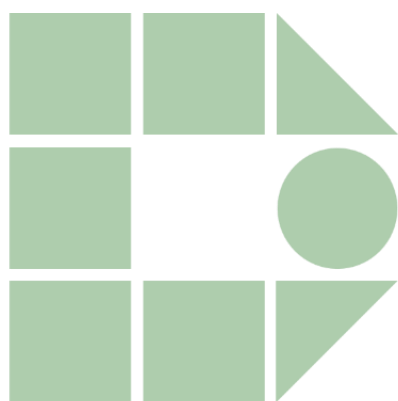
Défi Consult & Formations

151 rue du 1er mai - 92000 NANTERRE

OU

Madame Isabella De Moura : isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au **01.56.47.01.40**



DÉFI CONSULT
& FORMATIONS